



Date : 20 juillet 2023

Titre : Services de gestion de projet pour le pavillon du Canada à l'Exposition universelle de 2025 à Osaka, au Japon

Numéro de l'invitation : 24-245733

 Le texte ci-dessous complète et/ou remplace le document de sollicitation. Cet addenda fait partie des documents contractuels ; il doit être relié aux autres parties et lu et interprété à la lumière de ces dernières. Tout changement apporté au coût des travaux en raison de cet addenda doit être inclus dans la proposition de prix.

Addenda # 1

1. Demande de propositions, 5.0 Formulaire d'appel d'offres, point 5.22

SUPPRIMER :

« 5.2.2 Les soumissionnaires indiqueront des taux horaires fixes tout compris sur le formulaire joint à la section " II"- Proposition de prix. Les taux horaires doivent inclure tous les coûts résultant de l'exécution des travaux décrits dans le présent appel d'offres, y compris, mais sans s'y limiter nécessairement, tous les coûts résultant de l'exécution des travaux supplémentaires décrits dans la proposition du soumissionnaire (à moins qu'ils ne soient clairement décrits comme une option), toutes les taxes applicables (à l'exception de la TVA), tous les déplacements, tous les frais de subsistance, toutes les assurances, tous les frais généraux et tous les besoins en personnel d'appui administratif ; »

INSÉRER :

« 5.2.2 Les soumissionnaires indiqueront des taux horaires fixes tout compris sur le formulaire joint à la section " FS1"- Proposition de prix. Les taux horaires doivent inclure tous les coûts résultant de l'exécution des travaux décrits dans le présent appel d'offres, y compris, mais sans s'y limiter nécessairement, tous les coûts résultant de l'exécution des travaux supplémentaires décrits dans la proposition du soumissionnaire (à moins qu'ils ne soient clairement décrits comme une option), tous les déplacements, tous les frais de subsistance, toutes les assurances, tous les frais généraux et tous les besoins en personnel d'appui administratif ; »

2. Demande de propositions, Partie 3 - Formulaire d'appel d'offres, FS1 Taux horaires fermes

SUPPRIMER :

Expertise	Taux horaires fermes JPY (¥)			Taux horaire moyen (poureevaluation)	Heures estimées (pour evaluation)	Total
	Année 1 (Attribution du contrat au 31 July 2024)	Année 2 (01 août 2024 au 31 juillet 2025)	Année 3 (01 août 2025 au 31 mars 2026)			
	(a)	(b)	(c)	(d) =(a+b+c)/3	(e)	(f) = (d x e)
Métreur en chef					650	
Métreur secondaire					650	



expert-conseil en A et I principal (représentant sur place)					300	
expert-conseil en A et I secondaire(représentant sur place)					300	
Soutien administratif					100	
TOTAL						
Taux horaires des autres ressources ne faisant pas directement partie de l'évaluation de la proposition de prix.						
Architecte principal						
Ingénieur MEP principal						
Métreur de support						
Chef de projet support						
Architecte de support						
Ingénieur MEP de soutien						

INSÉRER :

Expertise	Taux horaires fermes JPY (¥)			Taux horaire moyen (d) = (a+b+c)/3	Heures estimées (e)	Total (f) = (d x e)
	Année 1 (Attribution du contrat au 31 July 2024) (a)	Année 2 (01 août 2024 au 31 juillet 2025) (b)	Année 3 (01 août 2025 au 31 mars 2026) (c)			
Métreur en chef					650	
Métreur secondaire					650	
expert-conseil en A et I principal (représentant sur place)					300	



expert-conseil en A et I secondaire(représentant sur place)					300	
Soutien administratif					100	
TOTAL (pour évaluation)						
Taux horaires des autres ressources ne faisant pas directement partie de l'évaluation de la proposition de prix.						
Architecte principal						
Ingénieur MEP principal						
Métreur de support						
Chef de projet support						
Architecte de support						
Ingénieur MEP de soutien						

2. Demande de propositions, Partie 3- Formulaire d'appel d'offres, à FS4 Assurance – SUPPRIMER dans son entier.

3. Ébauche de contrat, section 11. Conditions d'assurance - SUPPRIMER dans son entier.

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.